



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 27 juin 2019**

Gustave Muheim

**Administration générale – Finances – Informatique –
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le plaisir de vous apporter le très cordial et très estival salut de votre Municipalité. Votre séance sera suivie de la traditionnelle partie récréative, organisée par le Personnel communal, et à laquelle toutes les personnes, donc public y compris, sont conviées.

Autoroute A9 – notre opposition à l'enquête publique de fin 2016

En date du 2 mai dernier, nous avons reçu du Département fédéral concerné la prise de position de l'OFROU sur les différentes remarques émises par les autres Services de la Confédération. Tant l'Etat de Vaud que les opposants ont été appelés à faire part de leur avis sur les déterminations de l'OFROU. Cette procédure achevée, le DETEC va pouvoir se prononcer formellement sur les oppositions, ce qui ouvrira, si nécessaire les voies de recours auprès du Tribunal fédéral administratif.

Du côté de la Commune et par notre avocat interposé, nous avons essentiellement relevé que nous ne nous satisfaisons pas de la réponse de l'OFROU, s'agissant des mesures de protection contre le bruit. Cet élément est, et reste, essentiel, à nos yeux et aux oreilles des riverains.

Quant au chantier de rénovation des viaducs sur la Paudèze, rien ne nous a été signalé qui pourrait empêcher la fin des travaux avec la fin de l'automne prochain.

✍

Office postal de Belmont

Rien à signaler de nouveau depuis votre dernière séance. Le dossier avance, au pas de légionnaire, mais il avance. Si besoin, nous vous ferons une communication par courriel le moment venu.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic



Nathalie Greiner

Sécurité (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –

Communication - Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

ORPCI Lavaux-Oron

Dimanche 30 juin prochain, les portes de notre Organisation régionale de protection civile Lausanne-Est vont se fermer après 22 ans d'activités. Une cérémonie de prise de congé officielle a eu lieu mercredi dernier dans les jardins de la Maison Davel à Pully, moment solennel mais également émouvant.

Dès le 1er juillet, les entités de Lavaux, Oron et Lausanne-Est seront toutes réunies sous une seule et même région, celle du District de Lavaux-Oron. Tous les collaborateurs des anciennes entités ont intégré la nouvelle région, sur postulation et dans un nouvel organigramme. En ce qui concerne notre commandante, le major Corinne Brandt, elle aura la charge désormais de toute la structure organisationnelle de la nouvelle région regroupant l'opérationnel, l'office et la logistique. Le capitaine Laurent Châtelain a, quant à lui, été nommé Chef d'instruction et remplaçant du commandant. Xavier Delay garde son poste d'adjoint technique et logistique.

Lausanne-Est a officiellement quitté ses bureaux de Pully hier pour rejoindre Forel. A noter que c'est la Commune d'Oron qui officiera en qualité de commune boursière. Les RH sont pour l'heure toujours gérés par la Ville de Pully.



Journée du travail de milice

Notre syndic l'a rappelé lors du dernier conseil communal, Belmont mettra à l'honneur le travail de milice, samedi 31 août prochain. En effet, 2019 a été décrétée « Année de la milice » par l'Association des communes suisses. C'est également l'année des 150 ans de la Fédération suisse des Sapeurs-pompiers.

Belmont sera donc en fête le 31 août et vous propose de venir à la rencontre de femmes et d'hommes volontaires, qui mettent une grande partie de leur temps libre à disposition de la collectivité.

Nos pompiers, notre protection civile, nos samaritains, sans oublier les membres de notre Conseil communal et du CIB, ainsi que votre Municipalité seront les hôtes d'un jour de nos citoyens et leur proposeront des échanges et activités interactives autour du travail de milice.

Le programme sera tout prochainement sous toit et fera l'objet d'une « Passade » nouvelle formule qui mettra également à la UNE le nouveau comité de la Société de développement, nos sociétés locales, ainsi que l'organisation du prochain Marché villageois, le samedi 7 septembre prochain.

Ces deux événements ont fait l'objet d'un « tous-ménages » afin que notre population puisse prendre note de ces deux dates avant la période de vacances estivales.



Vin communal

Last but not least : La nouvelle que vous attendez tous : Les nouveaux millésimes des vignes communales sont arrivés ! Et comme chacun le sait : Quand le vin est tiré, il faut le boire, surtout s'il est bon ! Hormis notre blanc Belmont Grand Cru en La Portaz et notre rouge Belmonoir, vous aurez la primeur de pouvoir déguster tout à l'heure, lors de l'apéritif, notre cuvée spéciale Fête de Vignerons « Blanc de Belmonoir ».

Notre vin est désormais en vente au guichet de la bourse communale, aux heures d'ouverture habituelles. Il sera également en dégustation et à la vente lors de la Journée du travail de milice, le samedi 31 août prochain.

La mise en bouteille étant toute récente, le transport dans nos locaux également, un temps de repos en cave est toujours conseillé pour que le vin puisse se stabiliser et que la dégustation se fasse dans des conditions optimales. Le froid est également un excellent moyen de stabilisation, surtout en ce moment !

Les prix du blanc et du rouge sont inchangés, respectivement 12.- et 15.- la bouteille. Quant à la cuvée spéciale, la bouteille est affichée à CHF 16.-



Santé et Merci de votre attention.

Nathalie Greiner, municipale



Chantal Dupertuis

Affaires sociales - Culture - Jeunesse (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burennoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

Pas de communication

Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Pas de communication



Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme)

Aménagement du territoire

Pour faire suite à différentes remarques reçues quant à l'utilisation des places réservées à l'Auberge communale par ses clients, la Municipalité s'est penchée sur ce problème. Elle a décidé de quelques mesures après avoir analysé la situation et fait faire un relevé des voitures parkées au Coin d'En Haut sur plusieurs jours.

Des permutations entre les places réservées à l'Auberge communale, les places louées aux habitants du bâtiment de l'Auberge et les places motos sont prévues. Nous profitons de ces quelques changements pour y adjoindre quelques places vélos surmontées d'un couvert, et l'installation d'une place de recharge pour véhicule électrique dont l'emplacement reste à définir.

Ces modifications obligent au transfert d'une surface du domaine public au domaine privé communal qui sera mis à l'enquête publique car la loi n'autorise pas à réserver des places sur domaine public à l'usage de privés.

Last but not least, les places réservées aux clients de l'Auberge communale trouveront un usage public de 22h00 à 10h00.

Par ailleurs, les places de parc le long de la partie Est du chemin du Courtillet (entre le carrefour Courtillet/Corbaz/Léchire et le chemin de la Cure) passeront du régime d'autorisation de 10 heures à celui de 4 heures dès lors que le régime des macarons sera instauré dans cette zone.

Le 22 mai dernier, votre commission consultative d'urbanisme a été informée de ce projet et plusieurs de leurs remarques ont été prises en compte dans la version finale.

CS

Je vous remercie de votre attention.

Catherine Schiesser, municipale